

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU FINISTERE
 COMMUNAUTE DE COMMUNES
 DU PAYS DE LANDIVISIAU



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 séance du 20 septembre 2022

Délibération n°2022-09-098-B
 Annule et remplace la délibération n° 2022-09-098

Date de convocation : 14 septembre 2022

Conseillers en exercice : 45	Présents : 37	Votants : 45
------------------------------	---------------	--------------

Breizh Air Show 2022 – Association Armor Aéro Passion
Demande de subvention

L'an deux mil vingt-deux, le 20 du mois de septembre à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Sauveur, au PRJ, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Etaient présents M. BRETON Jean-Pierre, M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, M. BODIGUEL Robert, Mme PICHON Marie-Christine, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, M. RIOU André, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, Mme QUERE Patricia, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, M. ABGRALL Dominique, Mme LE GUERN Marlène, M. GILET Yves-Marie, Mme QUILLEVERE Gwénaëlle

Avaient donné
 procuration M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
 Mme CRENN Nicole à M. BRETON Jean-Pierre
 Mme CLAISSE Laurence à M. SALIOU Louis
 M. PALUD Jean à Mme HENAFF Marie Claire
 M. POT Dominique à M. LOAEC Eric
 M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France
 Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia
 Mme KERVELLA Julie à M. JEZEQUEL Sébastien

Participait aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. ABGRALL Dominique

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Armor Aéro Passion, association de type « loi 1901 » du Pays de Morlaix, est affiliée à la Fédération Française Aéronautique. Elle a pour objet la promotion et la préservation du patrimoine aéronautique.

Elle oeuvre également pour une ouverture et un accès à l'aéronautique au plus grand nombre et fêtera ses 25 ans d'existence en 2022 à travers l'organisation d'une manifestation aérienne sur l'aéroport de Morlaix Ploujean les 17 et 18 septembre, le « Breizh Air Show 2022 », 4^{ème} du genre.

Cette édition bénéficie de la participation exceptionnelle de la Patrouille de France sur les 2 journées de la manifestation aérienne.

Les Alpha Jet de la Patrouille Acrobatique de France (PAF) et l'aéronef de soutien technique seront stationnés sur la Base d'Aéronautique Navale de Landivisiau, afin de bénéficier d'une structure d'accueil adaptée aux contraintes de mise en oeuvre et de sûreté.

Si la présence de la Patrouille de France donne une nouvelle dimension à l'évènement, cela engendre également des coûts supplémentaires pour l'association organisatrice à travers la prise en charge de toute la logistique de la PAF (40 personnes).

Compte tenu de la contribution de cet évènement au rayonnement de notre territoire, il est proposé l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au profit de l'Association Armor Aéro Passion.

Vu le bureau en date du 30 août 2022 ;
Vu la conférence des maires du 13 septembre 2022 ;
Ayant entendu son rapporteur, M. le Président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 37 voix pour et 8 abstentions (Patricia Quéré, Anne Jaffrès, Gwénaëlle Quillévéré, Bernadette Carrer, Bruno Cadiou, Samuel Phelippot, Daniel Pervès, Philippe Bras) :

- **Approuve l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5 000 € au profit de l'association Armor Aéro Passion dans le cadre de l'évènement « Breizh Air Show 2022 ».**
- **Autorise le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 23 septembre 2022.

Le Secrétaire de séance,
Dominique ABGRALL.



Le Président,
Henri BILLON.

